

## Alcool à la place de travail

Un texte signé **Madeleine Joye, ancienne journaliste à « La Liberté » de Fribourg**

**C**omme la maladie, l'alcool ne fait pas bon ménage avec le travail. Cependant, si des efforts sont consentis afin de repérer les malades en danger de glissement vers l'invalidité, l'alcoolisme ne fait pas toujours partie des soucis de prévention dans les entreprises. A quelques grandes exceptions près, comme le CHUV, La Poste, Migros ou des collectivités publiques. L'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies) propose, à l'attention des employeurs, un site internet fort bien fait: "[www.alcoolautravail.ch](http://www.alcoolautravail.ch)".

Parler du problème d'alcool d'un ou d'une collègue est encore souvent tabou. Le Bureau international du travail (BIT) estime pourtant que 3 à 5% des actifs sont touchés – la même proportion que dans la population. Et les conséquences en sont connues: absentéisme, baisse de la qualité et de la quantité du travail fourni, atteinte à l'image de l'entreprise, détérioration du climat interne... Sans compter les problèmes de sécurité. Dans un rapport publié en 1996, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) estimait que 15 à 20% des accidents de travail étaient liés à l'alcool et que la productivité des personnes dépendantes serait diminuée d'un quart. Quel employeur peut se permettre cela?

## Nos félicitations à l'association du Torry pour ses 20 ans d'activités

Créé en 1989, le Torry est un centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie. Des séjours résidentiels axés sur la clientèle sont proposés dans un climat de confiance et de respect. Des programmes spécifiques favorisent un changement de comportement et la redécouverte de compétences et de richesses. Permettre à chacun de réapprendre à faire des choix et trouver des alternatives aux comportements négatifs constitue ainsi le fil rouge de la démarche. A terme, l'objectif poursuivi est de maintenir et/ou de retrouver une intégration sociale, culturelle et/ou professionnelle respectueuse et de qualité.

Quand on parle d'alcool au travail on revoit des caisses de bière sur les chantiers. C'est heureusement de l'histoire ancienne. Selon Jean-Daniel Wicht, manager de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, l'alcool a été interdit sur les chantiers il y a plus de dix ans, en même temps qu'a été établi un concept de sécurité pour la branche. Depuis, l'alcool ne semble plus y être un sujet majeur. C'est peut-être aussi dû aux crises qui ont amené les employeurs à écarter en priorité les travailleurs moins performants.

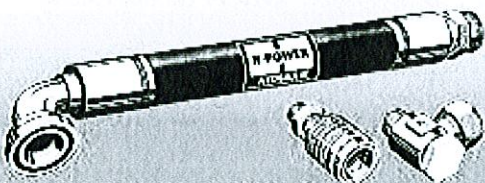
Il n'empêche qu'il reste des cas et qu'ils risquent d'augmenter au vu de ce qui se passe parmi les jeunes, note Jean-Daniel Wicht. Ces cas sont difficiles à déceler, d'une part parce que les personnes dépendantes dissimulent bien, d'autre part parce qu'elles sont "protégées" par l'entourage. Ce qui ne leur rend pas service. Pour les aider, il vaudrait mieux les aborder, par exemple sous l'angle de la qualité de leur travail, et chercher une solution avec elles avant qu'il soit trop tard.

Une solution? Le Torry, centre fribourgeois spécialisé en alcoologie, en propose une: la cure post-sevrage destinée aux personnes en emploi. Elle dure en principe cinq semaines, au terme desquelles un bilan est fait avec les proches et, parfois, l'employeur de la personne concernée – à condition qu'elle y consente: le traitement peut aussi avoir lieu de façon tout à fait discrète. Mais il arrive que les entreprises suggèrent à l'un ou l'autre collaborateur (ou collaboratrice) de s'adresser au Torry pour tenter de régler son problème d'alcool. Une suggestion qui peut prendre la forme d'un ultimatum: c'est ça ou la porte.

Selon Thierry Radermecker, directeur du Torry, l'idéal consisterait à intervenir en amont dans les entreprises, sous forme d'information et d'aide à la mise en place de la prévention. Une réflexion est d'ailleurs en cours, au sein d'un groupe de travail sur les dépendances, quant aux prestations à offrir. Ses conclusions et propositions seront soumises aux autorités. ■

*Madeleine Joye*

centre **RIESEN**



**Service tuyaux / Schlauchservice**  
1701 Fribourg, Tél. 026 460 86 00

**BAECHLER**

**i n f o r m a t i q u e**

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • [www.baechler.ch](http://www.baechler.ch)